

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 juin 2020

Etaient présents :

- Marie-Line EVERLET
- Monsieur Jean-Paul BERGES
- Madame Patricia POTENTI-BRUNET
- Madame Maryse DARNAUD
- Monsieur Fabien DUPRONT
- Monsieur Helder DA CRUZ
- Monsieur Cédric FONTAN
- Monsieur Michel GARROS
- Monsieur Vanneck GASPARINI
- Madame Martine GOUZENNE
- Madame Estelle GOURIER
- Monsieur Olivier JAQUEMET
- Monsieur Jean Claude LE MAIRE
- Madame Marie Hélène LEMAITRE
- Madame Michèle MAYRAN

Ordre du jour :

- Transfert de l'encours de la dette du budget assainissement au Grand Auch.
- Mise à disposition de l'actif comptable du budget assainissement au Grand Auch et autoriser le Maire à signer le procès-verbal correspondant.
- Transfert des excédents des budgets assainissement au Grand Auch.
- Indemnité allouée au Comptable du Trésor.
- Vote des taux d'imposition.
- Affectation du compte administratif 2019.
- Budget prévisionnel 2020 - Investissements 2020 - Subventions aux associations.
- Délégation d'attributions et de fonctions.
- Indemnités de fonctions.
- Composition des commissions.
- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs.
- Modification des statuts du SIAEP.

I/ Transferts et mise à disposition au Grand Auch :

- de l'encours de la dette du budget assainissement
- des excédents des budgets assainissement
- de l'actif comptable du budget assainissement

Il est demandé de surseoir à ces délibérations en raison de l'impossibilité pour la commune, en l'état du dossier, de prendre les décisions demandées dans l'attente des éléments complémentaires fournis par les services de l'Etat et l'agglomération GACG.

Vote des élus : validé à l'unanimité.

II/ Indemnité allouée au Comptable du Trésor

Indemnité versée chaque année dans le cadre des prestations de conseil au receveur municipal.

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

III/ Vote des taxes locales :

Sans augmentation par rapport à 2019 :

- taxe d'habitation : 12.08 % (base d'imposition prévisionnelle : 848 600 €)
- foncier bâti : 18.19 % (base d'imposition prévisionnelle : 523 000 €)
- foncier non bâti : 75.42 % (base d'imposition prévisionnelle : 81 300 €)

Vote des élus : favorable à l'unanimité

III/ Affectation du compte administratif 2019

- Résultat de la section de fonctionnement :	237 981.41 €
- Résultat cumulé de la section de fonctionnement :	519 364.99 €
report excédent budget fonctionnement assainissement	37 188.51
Résultat à affecter	556 553.50

Le résultat de la section de fonctionnement se répartit comme suit :

- couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	200 000,00 €
- surplus affecté en recettes de fonctionnement :	356 553.50

- Résultat de la section d'investissement :	208 576.00€
- Résultat cumulé de la section d'investissement	92 317.71 € (hors restes à réaliser)
- report excédent clôture budget assainissement	4 602.64
- Résultat à affecter en solde d'exécution	106 920.35

Vote des élus : favorable à l'unanimité.

IV/ Budget prévisionnel 2020 - Investissements - Subventions aux associations.

1°) Section de fonctionnement (M14) : 991 757.50 €

2°) Section d'investissement : 661 211.35 €

Vote des élus : favorable à l'unanimité.

V/ Délégation d'attributions et de fonctions

L'article L2122-2 du CGCT donne au conseil la possibilité de déléguer au maire, pour la durée de son mandat un certain nombre de délégations pour la meilleure administration de communale (concessions dans les cimetières, affectation de propriété communale utilisées par les services publics, ester en justice, signer les baux de location, ...).

Vote des élus : accepté à l'unanimité.

VI/ Indemnités de fonctions

Conformément aux textes en vigueur, il est proposé de fixer les indemnités de fonctions du Maire à 37.5% de l'indice de la fonction publique, à 15.5% pour la 1ère adjointe, à 7.8% pour les adjoints et à 3.8% pour le conseiller délégué.

Vote des élus : accepté à l'unanimité.

VII/ Composition des commissions

- Finances et budget : Maryse DARNAUD
- Affaires générales et vie sociale : Patricia BRUNET POTENTI
- Voirie, travaux, urbanisme et développement durable : Jean-Claude LEMAIRE

Vote des élus : accepté à l'unanimité.

Commission d'appel d'offre (CAO)

Membres titulaires

Jean-Claude LEMAIRE

Jean-Paul BERGES

Martine GOUZENNE

Membres suppléants

Cédric FONTAN

Vanneck GASPARINI

Michel GARROS

Vote des élus : élus à l'unanimité.

Commission de révision des listes électorales

Martine GOUZENNE présente sa candidature.

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

VIII/ Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

• **SIAEP DE VIC-FEZENSAC** S.I.V.U.e

Délégué titulaire : Vanneck GASPARINI

Délégué suppléant : Patricia BRUNET POTENTI

• **SYNDICAT MIXTE DES TROIS VALLÉES** Syndicat Mixte Fermé à la carte (Art L5711-1 du CGT)

Délégué titulaire : Vanneck GASPARINI

Délégué suppléant : Fabien DUPRONT

- **SICTOM DU SECTEUR CENTRE** *Syndicat Mixte Fermé à la carte (Art L5711-1 du CGT)*
 Délégué titulaire : Olivier JACQUEMET
 Délégué suppléant Cédric FONTAN
- **SI D'AMENAGEMENT ET D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE L'AULOUE**
S.I.V.U.
 Délégué titulaire : Jean Paul BERGES
 Délégué suppléant Helder DA CRUZ
- **A.S.A DES IRRIGANTS DE LA VALLÉE DE L'AULOUE**
 Délégué titulaire
- **SYNDICAT MIXTE DES TROIS VALLÉES CARTE FOURRIERE ANIMALE**
 Délégué titulaire : Marie-Line EVERLET

Vote des élus : accepté à l'unanimité.

IX/ Modification des statuts du SIAEP

Dans sa séance du 24 janvier 2020, le Comité syndical du SIAEP de VIC-FEZENSAC a modifié ses statuts pour une meilleure organisation des assemblées et a décidé que les communes de moins de 3000 habitants, soient représentées par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Vote des élus : accepté à l'unanimité.

X/ Questions diverses

Communication : engager un travail via le site, la reconduction de la Gazette et éventuellement les réseaux sociaux.

Voirie école : réunion chantier début juillet pour une livraison du chantier début août.

Fin de la séance : 22 h 30.